

## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 6 juillet 2021

#### Délibération n°62-2021 : ENSIBS : Modifications du diplôme d'université « Organiser la cybersécurité des TPE/PME, organismes publics & privés » à la rentrée universitaire 2021-2022

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L613-2 et L713-9,  
Vu le décret n°2007-698 du 4 mai 2007 portant création de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud,  
Vu la délibération du conseil d'administration du 15 octobre 2020,  
Vu l'avis favorable rendu par la commission de la formation et de la vie universitaire le 17 juin 2021 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés les modifications apportées au diplôme d'université « Organiser la cybersécurité des TPE/PME, organismes publics & privés » à la rentrée universitaire 2021-2022.

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 13  
Membres représentés : 10

Suffrages exprimés : 23  
- Pour : 23  
- Contre : 0

Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*  
*Virginie DUPONT*

Document en annexe : Dossier de modification du DU

